

 **AVIS DE CONCOURS :**

**EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'AVANCEMENT AU GRADE
DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF
DE CLASSE SUPERIEURE**



SESSION 2013

Inscription par Internet à l'adresse suivante :


<https://ocean.ac-amiens.fr/inscrinetATE>

**Ouverture du serveur : du mardi 15 janvier 2013 (12 heures)
au mardi 05 février 2013 (17 heures, heure de Paris)**

 Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne sera admise en dehors de ces délais.

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE :	NOMBRE DE POSTES :
Vendredi 19 avril 2013	Non fixé à ce jour

En vue de l'épreuve orale d'admission, les candidats admissibles établissent un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ce dossier ainsi qu'un guide d'aide au remplissage seront disponibles sur le site du ministère dès l'ouverture des registres d'inscription.

 *Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle devra être retourné par voie postale en recommandé simple en trois exemplaires au bureau des concours de la division des examens et concours du rectorat de l'académie d'Amiens, dans les huit jours à compter du lendemain de la date de publication des résultats d'admissibilité, le cachet de la poste faisant foi.*

Si ce dossier est transmis après cette date (le cachet de la poste faisant foi), le candidat est éliminé et n'est pas convoqué à l'épreuve d'admission. Aucune pièce complémentaire transmise par le candidat après cette même date ne sera prise en compte.

Vous pouvez consulter la fiche métier (à savoir les conditions d'accès, les missions, l'évolution de carrière, la rémunération, les épreuves et le programme) sur le site de l'Académie d'AMIENS :

<http://www.ac-amiens.fr> rubrique « Recruter » puis « Administration, comptabilité, gestion et finances »